

## Direction Générale

**LA SEA 35 RECHERCHE POUR SON POLE ACCUEIL FAMILIAL  
SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL THERAPEUTIQUE  
UN(E) TRAVAILLEUR(SE) SOCIAL(E) DE NIVEAU V  
EN CDI A TEMPS PLEIN**

---

### PRESENTATION DU SERVICE

Le SAFT, Soutenir, Accompagner Faciliter la Transition est un service du Pôle Accueil Familial de la SEA 35.

Le SAFT est un service autorisé et sous financement ARS pour l'accueil d'adolescents et jeunes adultes âgés de 15 à 20 ans en situation de handicap psychique et présentant un ensemble de « comportements problématiques ». Ces manifestations entravent la personne elle-même, ses relations familiales et amicales et ébranlent leur vie quotidienne et leur environnement social. L'accompagnement du SAFT fait suite à une orientation de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) organisée par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). L'admission au SAFT s'effectue au regard des différents critères de vulnérabilité sur le plan social, sanitaire et médico-social. Elle s'appuie sur l'environnement familial, social et institutionnel du jeune et intervient en complément d'une solution d'hébergement social ou familial.

---

### PRESENTATION DE LA MISSION

Le (la) travailleur(se) social(e) assume une fonction de coordinateur(trice) de parcours. Il ou elle assure l'accompagnement de jeunes âgés de 15 à 20 ans en situation de handicap. Il ou elle assure la défense des intérêts de la personne en lien avec sa famille. Le ou la coordinateur(trice) soutient le jeune, le conseille et l'accompagne dans l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de son projet. Il ou elle est un interlocuteur privilégié vis-à-vis des bénéficiaires dont il ou elle suit le parcours et coordonne le plan d'accompagnement personnalisé.

Le rôle du (de la) coordinateur(trice) de parcours est de co-construire avec les parents et un ensemble de partenaires identifiés l'accompagnement dans une logique de parcours et favorisant son inclusion sociale. Il ou elle favorise l'accès à l'autonomie et à la citoyenneté en mobilisant les ressources du jeune et les appuis disponibles dans son environnement. Il ou elle active en priorité les dispositifs de droit commun, assure un rôle d'interface entre les différents secteurs sociaux, médico-sociaux et sanitaires et active un réseau partenarial de proximité au bénéfice du jeune.

- Co-construire une évaluation multidimensionnelle et/ou fonctionnelle avec les professionnels (problématiques sociales, psychologiques, d'insertion...) en lien avec les attentes du jeune et de sa famille.

- Evaluer les ressources de la personne bénéficiaire et recueillir des préconisations éventuelles des professionnelles présentes dans la situation.
- Mobiliser les ressources du territoire en fonction des besoins identifiés, en lien avec la personne et son entourage. Si nécessaire, co-construire et mettre en place les outils de suivi de prise en charge.
- Favoriser la logique de parcours dans ses dimensions sociales, médico-sociales et sanitaires (identifier, mobiliser et planifier les interventions adéquates). Définir le niveau de coordination. Coordonner un dispositif d'accompagnement multipartenarial.
- Favoriser la concertation interdisciplinaire et contribuer à l'organisation ainsi qu'à l'animation des réunions de concertation en l'absence du responsable de service.
- Prévenir les risques de ruptures à la sortie des dispositifs par un repérage et une coordination avec les services de droit commun.
- Promouvoir la mobilisation du pouvoir d'agir des personnes accompagnées en y intégrant des logiques de pair-aidance.
- Mettre en œuvre des Prestations de Milieu Ordinaire (PMO) de manière hebdomadaire : accompagner les jeunes à partir des modalités d'accompagnements identifiées (visites à domicile auprès des assistants familiaux et/ou des familles, accompagnement aux RDV et diverses visites d'établissement, rencontres partenariales, démarches administratives...)
- Participer activement à la réalisation de l'activité et à l'élaboration du Plan d'amélioration continu de la qualité.
- Le ou la coordinateur(trice) de Parcours intervient sur l'ensemble du territoire brétillien.

---

## COMPETENCES REQUISES

- Connaissance et respect de son obligation de secret professionnel et savoir agir dans le respect des règles déontologiques
- Connaissance des services et des dispositifs du champ du handicap. Bonnes connaissances des troubles psychiques et de leurs manifestations.
- Savoir adapter son mode de communication au public ciblé et aux partenaires. Inscrire sa pratique dans un mode d'intervention modulable et temporaire.
- Savoir rédiger des écrits professionnels (synthèse, compte-rendu, observations). Savoir construire des dossiers MDPH avec des demandes d'orientations ciblées.
- Maîtriser les méthodologies du travail social
- Profil éducateur(trice) spécialisé(e), assistant(e) de service social, conseiller(ère) en économie sociale et familiale.
- Niveau 5 exigé.
- Une expérience dans le champ du handicap adulte serait un plus.

---

## CANDIDATURE

Poste en CDI. Conditions suivant la CCN 66.

Clôture des candidatures le 16 février 2024, entretien prévu les 20 et 22 février 2024. Prise de poste immédiate.

Envoyer lettre de motivation et CV à [cpfs@sea35.org](mailto:cpfs@sea35.org)